

PARIS NORMANDIE 11-5-2007 (ROUEN)

Un antipub au tribunal

JUSTICE. Le procès du militant François Vaillant se déroule aujourd'hui au tribunal correctionnel de Rouen.

A Rouen, le premier procès d'un militant antipub s'ouvre cet après-midi devant le tribunal de grande instance. François Vaillant, 55 ans, est jugé pour avoir barbouillé à la bombe de peinture des panneaux publicitaires dans le centre-ville rouennais, en juin et en décembre 2006. Un procès qu'il appelait de tous ses vœux : « *Pour qu'un débat public sur la publicité puisse y être lancé.* »

Ce Bondevillais est un des fondateurs des Déboulonneurs, collectif antipub présent dans plusieurs villes françaises. Son objectif : « *Faire tomber la publicité de son piédestal.* »

L'avocat de José Bové

A Rouen, il regroupe une quarantaine de militants. Depuis novembre 2005, ils se retrouvent une fois par mois pour barbouiller un « 4 par 3 ». Leur technique : se dénoncer illico à la police afin que la justice finisse par se pencher sur leurs cas. Une méthode payante.

François Vaillant sera défendu



par Me François Roux, l'avocat montpelliérain de José Bové et des faucheurs volontaires d'OGM. Il entend plaider « *la désobéissance civile non-violente* ». En ne réclamant pas l'interdiction de toute publicité, François Vaillant, lui, essaiera de convain-

cre l'opinion publique de la « *nécessité de la limiter à une taille de 50 sur 70 cm.* »

Il est passible de cinq ans de prison et de 75 000 euros d'amende.

GILLES TRIOLIER

Rouen Paris Normandie 11/05/07